

# Avis d'appel public à la concurrence Pour la sélection d'un prestataire de communication

Cahier des charges pour la conception, l'organisation et la mise en œuvre d'une campagne d'information sur l'action de l'Europe en Auvergne

# fondement juridique du marché:

procédure adaptée sur la base de l'article 28 du code des marchés publics

## Contexte

L'Union européenne intervient, grâce aux politiques qu'elle développe, dans de nombreux aspects de la vie des citoyens. Si la première politique de l'Union, la Politique agricole commune, est assez bien connue de l'opinion publique, la seconde politique de l'Union, appelée politique de cohésion, qui mobilise plus du tiers du budget communautaire ( soit environ 350 milliards d'euros pour la période 2007-2013) est encore largement méconnue du grand public alors même que son impact sur le développement des régions est réel et direct.

Ainsi, les programmes européens interviennent en Auvergne pour le développement du territoire, pour la performance de ses entreprises et pour la création d'emplois, dans le cadre de la politique dite "de cohésion" de l'Union européenne.

Cette politique organisée en programmes pluri-annuels, est présente depuis 1989 en région Auvergne.

Lors du programme précédent, l'Auvergne a bénéficié d'environ 560 millions d'euros de crédits européens pour la période 2000-2006. Près de 4000 projets ont été financés.

Pour 2007-2013, ce sont 420 millions d'euros qui seront investis en Auvergne, avec une priorité: le soutien à l'innovation, en particulier pour la recherche et les entreprises (dans le cadre du programme régional compétitivité régionale et emploi financé par le fonds européen de développement régional FEDER), la formation et l'emploi (dans le cadre du programme emploi financé par le Fonds social européen FSE) et le développement rural (dans le cadre du programme de développement rural financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural FEADER)

Le Préfet de région est autorité de gestion de ces programmes, qui ont été élaborés en région par un partenariat co-présidé avec le Président du Conseil régional.

Dans le cadre de cette gestion, les programmes font l'objet d'un plan de communication, défini, mis en œuvre et suivi par un comité de pilotage régional placé sous l'autorité du Préfet de région. Ce plan de communication a deux objectifs généraux: augmenter la notoriété des programmes et de l'action de l'Union européenne en Auvergne et assurer la transparence de l'intervention de l'Union.

En parallèle, le contexte "événementiel" européen doit être focalisé en 2008 sur la Présidence française de l'Union européenne, organisée tous les six mois sur un mode "tournant" entre les 27 états membres de l'Union.

# Objectifs de la prestation

Il s'agit de concevoir et d'organiser et de mettre en oeuvre une campagne d'information permettant de porter à connaissance du grand public les réalisations financées grâce à l'Union européenne en Auvergne, en adossant cette campagne à la Présidence française de l'Union, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2008.

# Description de la prestation

*Message:* une notion forte doit être développée dans le cadre de la prestation: "Avec l'Union européenne, l'Auvergne innove et se développe".

Cette notion sera déclinée dans quatre thématiques prioritaires pour les programmes européens en Auvergne:

- l'emploi
- le développement des entreprises
- le développement durable et les énergies, en particulier les énergies renouvelables.
- la politique agricole.

# Format:

une campagne d'information dont le principal vecteur sera la presse régionale et qui sera basée sur des exemples de projets financés / finançables par l'Union européenne en Auvergne. Le prestataire est libre de proposer une déclinaison sur des supports complémentaires.

Ces supports complémentaires constituent la partie optionnelle du marché et pourront inclure: une campagne d'affichage, des spots publicitaires à la radio, des supports publicitaires à destination du grand public, un reportage télévisé sur des réalisations européennes en Auvergne...et toute autre idée susceptible d'alimenter cette stratégie de communication.

la prestation proposée devra donc comprendre:

- des propositions de fond (contenu du / des messages)
- des propositions de formes (choix des supports)
- des propositions d'organisation (choix et contact avec les relais d'information, stratégie globale de communication).

#### Impératif:

- La campagne se déroulera au maximum sur les quatre derniers mois de l'année 2008, de septembre à décembre.
- La charte graphique des programmes européens 2007-2013 en France devra être respectée dans la conception des supports (charte graphique jointe à ce cahier des charges).
- La campagne doit couvrir toute la région Auvergne.
- Il faudra pouvoir en mesurer les impacts, dans le cadre d'une évaluation à définir avec l'équipe projet.

# **Budget**

Le budget moyen disponible pour cette prestation est de 75 000 euros. Ce montant pourra être modulé en fonction des propositions du prestataire et des nécessités de la campagne, et sur la base d'une justification et d'une négociation entre les parties (parties optionnelles).

# Modalités de réponse

La candidature devra se composer des éléments suivants:

- présentation du prestataire et de son expérience en matière de communication et en particulier de campagnes publicitaires.
- Liste des références du prestataire dans le domaine de la conception l'organisation et la mise en œuvre de campagnes d'information.
- une proposition de prestation s'appuyant sur les éléments du cahier des charges pour une stratégie de communication.
  - un calendrier de mise en place démarrant à la date fixée pour la remise des projets.
  - le formulaire type DC 4 dûment complété.
  - une déclaration conforme au formulaire DC5.
- Attestation sur l'honneur de non condamnation, inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire, pour le travail illégal
- Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Les deux formulaires DC 4 et DC5 sont joints à ce cahier des charges.

# Délais et transmission des propositions

Le délai maximal de transmission des candidatures est fixé au vendredi 11 juillet 2008, 16 heures.

Les propositions doivent être transmises à:

Préfecture de région Auvergne

Secrétariat Général pour les Affaires régionales – service Europe

A l'attention de Emilie Tromas

18 boulevard Desaix

63033 Clermont Ferrand

Mentionner sur l'enveloppe "ne pas ouvrir"

Un accusé de réception sera délivré à chaque candidat.

# Critères de sélection

Le comité de pilotage régional de la communication sélectionnera le prestataire en fonction des critères suivants:

- caractère complet du dossier de candidature,
- la compréhension du sujet et de ses enjeux,
- la structuration et le contenu la proposition,

- l'organisation et le calendrier proposés,
- le coût de la prestation.

Le comité de sélection se réserve la possibilité de compléter l'examen des dossiers de candidatures par un entretien avec le prestataire.

# Modalités de paiement

Les paiements sont effectués sur crédits européens, en trois acomptes, au début, à miparcours et à la fin de la prestation.

Aucune avance ne sera effectuée, le(s) paiement(s) ne peuvent être réalisé(s) qu'une fois la prestation commencée, sur présentation de factures.

#### **Autres informations**

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter:

- Emilie Tromas, au secrétariat général pour les affaires régionales, Préfecture de région Auvergne, 18 boulevard desaix, 63033 Clermont Ferrand.

  emilie.tromas@auvergne.pref.gouv.fr téléphone: 04 73 98 62 34
- Michèle Gomont, au secrétariat général pour les affaires régionales, Préfecture de région Auvergne, 18 boulevard desaix, 63033 Clermont Ferrand.

  <u>michele.gomont@auvergne.pref.gouv.fr</u> téléphone: 04 73 98 62 95

Des informations sur les programmes européens en Auvergne et leurs réalisations sont disponibles sur le site internet <a href="https://www.europe-en-auvergne.eu">www.europe-en-auvergne.eu</a>

# **Annexes**

Charte graphique plurifonds "l'Europe s'engage..."

Formulaire type DC 4 Formulaire type DC 5



# Programmes européens en France Identité graphique commune



**FSE** Fonds social européen

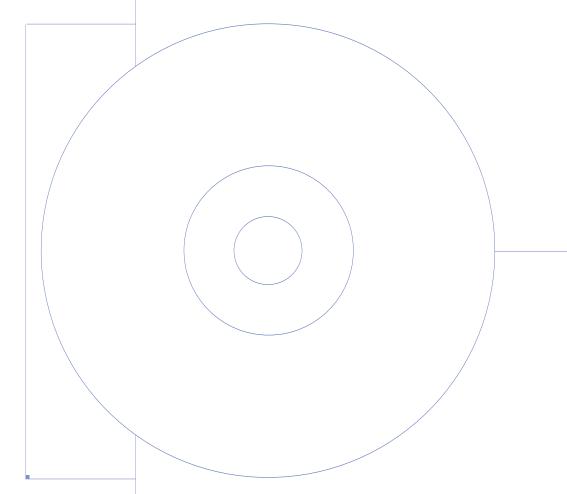
FEDER Fonds européen de développement régional

FEADER Fonds européen agricole pour le développement rural

**FEP** Fonds européen pour la pêche



# CDROM de la charte graphique l'Europe s'engage en France



contenu du CDROM (lire fichier "lisez-moi" à l'intérieur du CD)

#### dossier compatible

charte Marianne PDF charte s'engage PDF fichier powerpoint

## dossier logos:

dossier logo national logo s'engage en jpeg, pdf et ai

dossier logos régions logo par région en jpeg et ai

# dossier infographiste

fichier charte graphique s'engage fichier PDF haute définition

# dossier images

l'ensemble des fichiers images utilisées l'ensemble des fichiers eps utilisés

dossier polices valise bliss

# Introduction

# Un emblème commun à tous pour 2007-2013

Rendre l'Europe intelligible et proche des citoyens : cet objectif est au cœur des actions engagées pour une meilleure communication sur l'Europe.

Par son impact direct sur le quotidien des Français, l'intervention des fonds européens, FEDER, FSE, FEADER et FEP est un parfait exemple de l'action concrète de l'Union européenne.

Le lancement de la programmation 2007-2013 est une occasion à saisir pour donner une nouvelle impulsion à la communication sur les fonds. Dans cette perspective, nous avons décidé de mettre en œuvre un plan de communication interministériel.

L'adoption d'une charte graphique pour tous est l'une des premières actions de cette démarche de communication commune. Elle est riche de symboles : un même logo pour l'ensemble des fonds et des programmes, partout en France, c'est une identité partagée par tous les acteurs, la promesse d'une communication cohérente et efficace sur l'intervention de l'Union européenne.

# Pierre Mirabaud

Délégué interministériel à l'Aménagement et à la compétitivité des territoires

# Jean Gaeremynck

Délégué général à l'Emploi et à la formation professionnelle

# **Alain Moulinier**

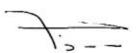
Directeur général de la Forêt et des affaires rurales

#### Damien Cazé

Directeur des Pêches maritimes et de l'aquaculture

# Philippe Leyssene

Directeur des affaires économiques, sociales et culturelles de l'Outre-Mer



facur

Mai







# Présentation

# Une charte commune pour les programmes européens 2007-2013

## Que symbolise ce logo?

Il symbolise le lien entre l'Europe, les régions et les citoyens, dont les fonds européens sont une manifestation concrète : les mots «Europe» et «France» sont de même taille afin d'affirmer l'égal engagement de la France et de l'Union au service de l'emploi et du développement des territoires. Il s'agit, en employant le verbe d'action «s'engage» de mettre en avant la volonté et le dynamisme incarnés par les programmes européens : l'Europe prépare l'avenir en finançant l'innovation, la formation, le développement durable, la mutation des territoires.

#### De quoi est-il constitué?

Ce logo se veut porteur de sens. Il est à la fois slogan et identité visuelle. La lettre du mot « engage » est drapée dans un élément graphique qui symbolise une partie du drapeau européen. Les étoiles sont placées de la même façon que sur le logo de l'Union européenne. L'étoile du centre semble «zoomée». La barre horizontale vient assurer et délimiter la zone du logo. La fluidité est renforcée par la zone bleue qui lie les lettres entre elles. La lettre (pour Europe) se retrouve également dans les sigles de chaque fonds. Les couleurs, bleu et jaune, sont celles du logo de l'Union : elles permettront de labelliser chaque document en renforçant l'image positive de l'action européenne.

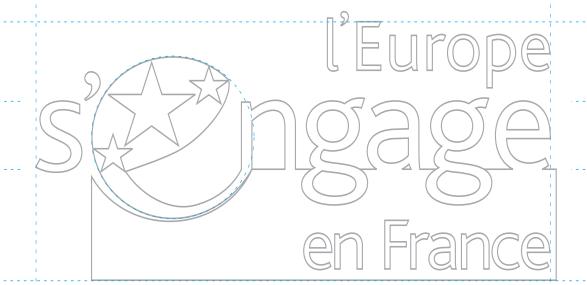
# A qui et à quels usages est-il destiné?

Cette charte et le CD-Rom qui l'accompagne détaillent les éléments visuels (types de caractères, logotype, couleurs, signalétique, etc...) et les usages de ce logo. Celuici sera utilisé pour les supports de communication liés à l'intervention des fonds européens, quels que soient la région ou le fonds concerné. Il s'appliquera à l'ensemble des programmes régionaux et nationaux.

L'appropriation de ce logo par les acteurs de la communication sur les fonds européens sera facilitée par la possibilité de variantes régionales, ainsi adaptables aux documents et aux choix graphiques préexistants.









# Déclinaisons par région



Vous trouverez ci-dessous le placement du nom de chaque région sur le logo. Celui-ci vient se positionner sur la zone bleue et est aligné à droite sur les mots «Europe» et «s'engage». La même taille de caractères que pour le mot «Europe» est employé.

























# Déclinaisons par région































# Déclinaisons par Fonds et par programme



Vous avez la possibilité d'associer au logo le nom de chaque programme. Celui-ci doit être inscrit uniquement dans le cartouche situé à la droite du logo et toujours sur fond blanc. A ces conditions, il est possible d'inclure un autre texte dans ce cartouche.



pour la coopération territoriale



pour la convergence



pour la compétitivité régionale et l'emploi

avec le **F€DER** 



pour la convergence



pour la compétitivité régionale et l'emploi

avec le **FS**€



pour le développement rural l'Europe ngage en France

pour le développement de la pêche et de l'aquaculture

avec le FeP

# Signatures en sigle ou en développé

en sigle ou en développé sur le logo



avec le **FS**@



placement en développé sur un document (voir pages 12/13 impératifs de placement)







Fonds €uropéen de **D**éveloppement **R**égional







Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales











# Caractéristiques techniques



#### polices utilisées

La police du logo est le bliss light. Elle est proche de la police-Arial, qui peut donc être utilisée dans les textes d'accompagnement ou le cartouche.



# bliss light

#### couleurs

Les couleurs utilisées dans ce logo sont celles du drapeau européen. Elles doivent être strictement respectées sauf si vous souhaitez intégrer le visuel dans un document dont la couleur dominante diffère (cf. ci-contre).

Panton	e (	Quadrichromie		Web		Noir			Niveau de gris	
	reflex blue		cyan 100% magenta 80%		#133078			noir 100%		noir 60%
	process yellow		jaune 100%		#FFF100			blanc		blanc

#### version noir et blanc

Deux versions en noir et blanc vous sont proposées. En noir plein et en niveaux de gris.





# l'élément graphique 🥙

Le Peut être utilisé en tant qu'élément graphique indépendant du logo : il peut être utilisé en couleur ou en *outline* tramé pour une utilisation en fond de page. Les étoiles supplémentaires doivent toujours être disposées de manière à correspondre au placement du drapeau européen.







# Déclinaisons possibles

#### exemples de couleurs

A titre exceptionnel vous pouvez décliner la couleur principale du logo afin de l'adapter aux couleurs dominantes de votre communication. Il est préférable de ne pas choisir de couleur trop claire afin que le jaune et le blanc soient suffisamment contrastés.

#### exemples monochrome

Vous pouvez utiliser une seule couleur sur le logo en mettant les étoiles en blanc.

























## exemples de couleurs proscrites

L'utilisation d'une couleur trop proche du bleu Europe est à proscrire. Il en est de même pour l'emploi de plusieurs couleurs pour les éléments de fond. En règle générale, les étoiles seront jaunes. Elles pourront être de couleur blanche dans le cas d'un document en monochromie ou bichromie. Les deux boucles des lettres g sont en blanc, ainsi que le texte du bloc.





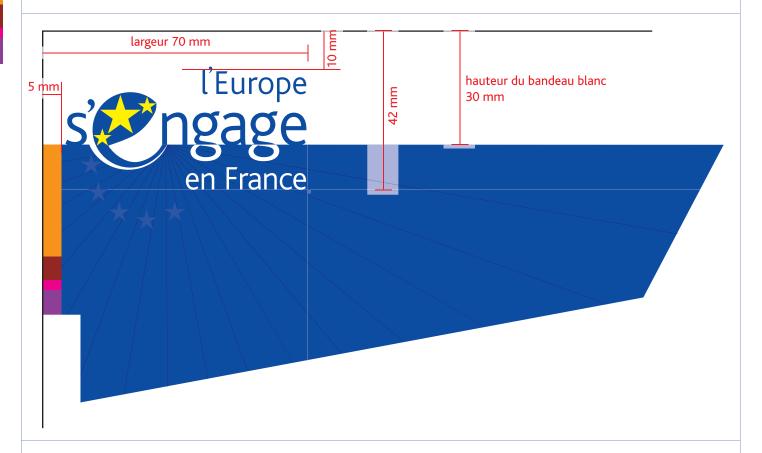




# Impératifs de placement

# placement sur un document A4

Le logo vient se positionner au coin supérieur gauche d'un document A4, à cheval entre le bandeau blanc et la surface bleue. Le bandeau blanc mesure impérativement 30 mm de haut



# proportions à respecter

Vous trouverez ci-dessous la zone qui correspond à la superficie que doit occuper le logo. Pour un document vertical, elle doit correspondre au 21ème de la totalité de la surface. Pour un document horizontal, au 20ème de la totalité.

1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12
13	14	15
16	17	18
19	20	21

1	2	3	4	
5	6	7	8	
9	10	11	12	
13	14	15	16	
17	18	19	20	

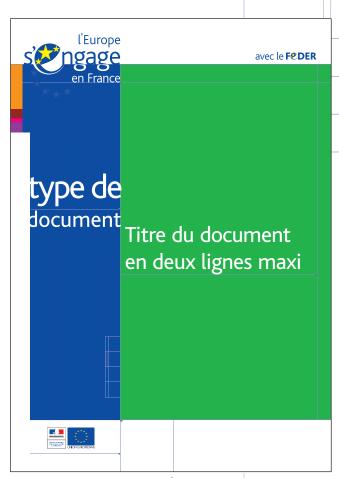
document à l'italienne

# Impératifs de placement

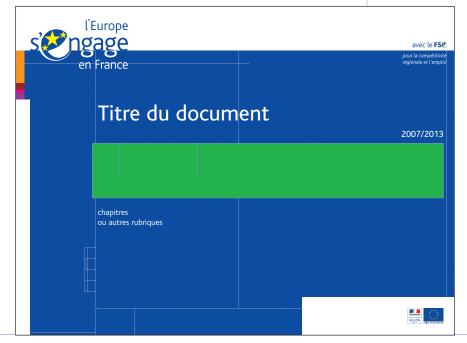
#### exemples de couverture au format A4

Deux possibilités de couvertures vous sont proposées : une avec un aplat bleu en pleine page, et l'autre avec un aplat bleu en colonne. Les zones vertes représentent ici la partie libre sur laquelle vous pourrez placer vos visuels, photos, dominantes couleur, ou tout autre élément graphique.





pleine page en colonne



visuel à l'italienne



☆ ☆ ☆

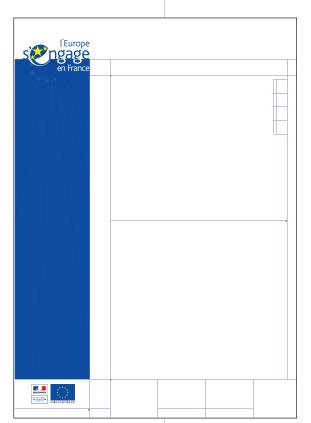
# Outils / communication institutionnelle

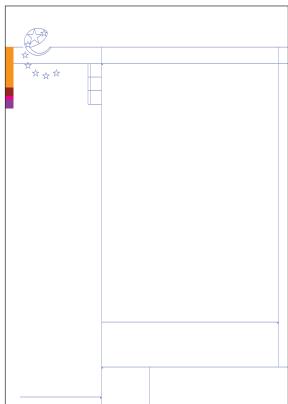
#### mise en page

Vous trouverez ci-dessous un exemple d'en-tête et un autre de page intérieure. Les placements des filets qui servent à habiller les pages sont libres. Vous pouvez les adapter à l'équilibre graphique de vos documents. La barre verticale multicolore peut prendre les couleurs de votre communication.

# exemples de supports de communication institutionnelle

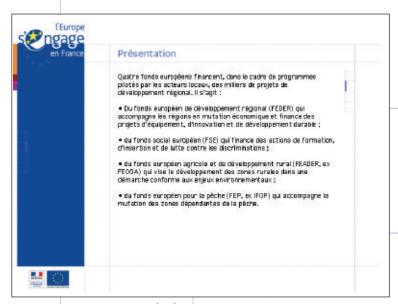
Sur la page de droite figurent des exemples de documents fréquemment utilisés dans le cadre du suivi des programmes.

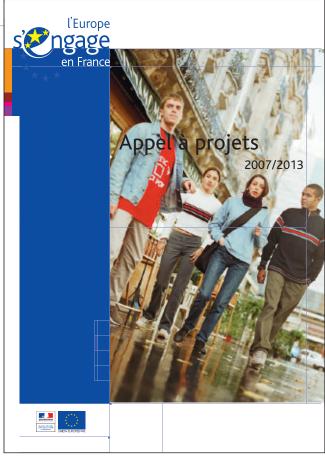




en-tête de lettre

fond de page intérieure





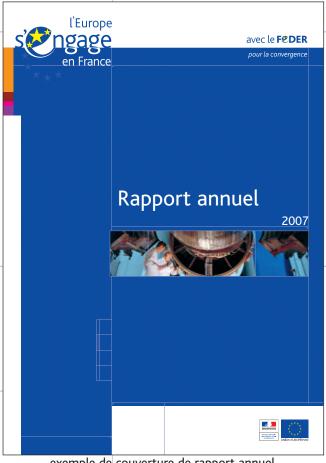
exemple de couverture d'appel à projet



exemple de couverture de programme opérationnel



exemple de couverture d'état d'avancement



exemple de couverture de rapport annuel

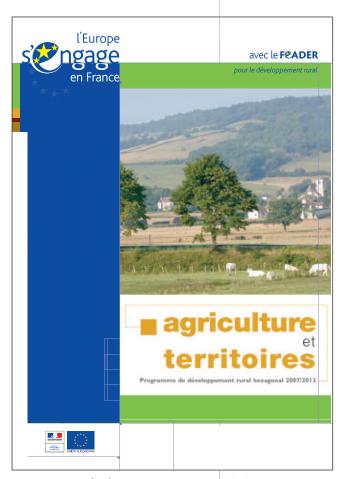


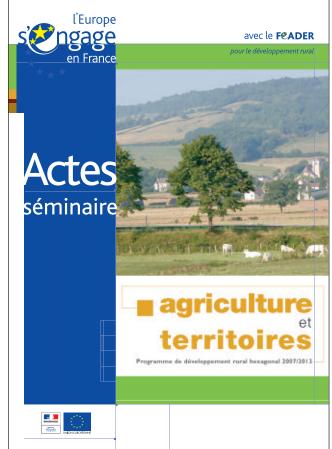
# Outils / communication externe

## les événements

Ci-dessous, une illustration de l'alliance possible entre la ligne graphique commune et une ligne graphique spécifique à un événement.

La bande verticale multicolore proposée permet de rehausser les couleurs institutionnelles du logo.



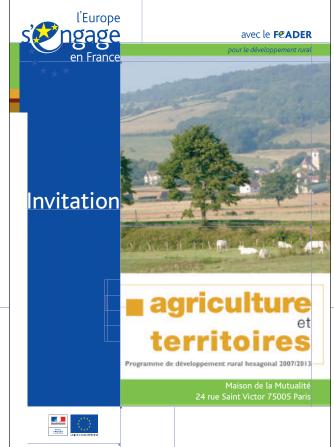


exemple de couverture pour un événement

exemple de couverture d'actes séminaire

# Outils / communication externe





exemple d'un communiqué de presse

exemple de couverture d'invitation



☆ ☆ ☆



# page d'accueil et galette de CDROM

Exemples de page d'accueil Internet et d'une galette de CD-Rom ou de DVD.





# Outils / communication événementielle

#### Un lieu

Exemples d'objets de communication et proposition pour l'habillage d'un lieu de manifestation.



exemple de banderole



exemple de valisette



exemple de tapis de souris



exemple de stylos



Ce document a été réalisé dans le cadre du plan de communication interministériel sur l'intervention des fonds européens en France.

Membres du comité de pilotage :

FEDER Vasilije Kujacic vasilije.kujacic@diact.gouv.fr

FSE Dominique Jérémiasz dominique.jeremiasz@dgefp.travail.gouv.fr

FEADER Giordana Maurin giordana.maurin@agriculture.gouv.fr

FEP Eric Dumond eric.dumond@agriculture.gouv.fr

DOM Geneviève Baril genevieve.baril@outre-mer.gouv.fr

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Cnasea à l'adresse suivante :

DDR - Service du Développement Rural Secteur PNAT 2, rue du Maupas 87040 LIMOGES Cedex

Tel: 05.55.12.01.21 laetitia.marquet@cnasea.fr

Vous pouvez télécharger le logo ou mettre à jour votre charte à l'adresse suivante : http://www.projetsdeurope.gouv.fr/Charte-2007-2013

La création graphique de cette charte a été confiée au studio sur sud sur.sud@wanadoo.fr





Ministère de l'Outre-mer

